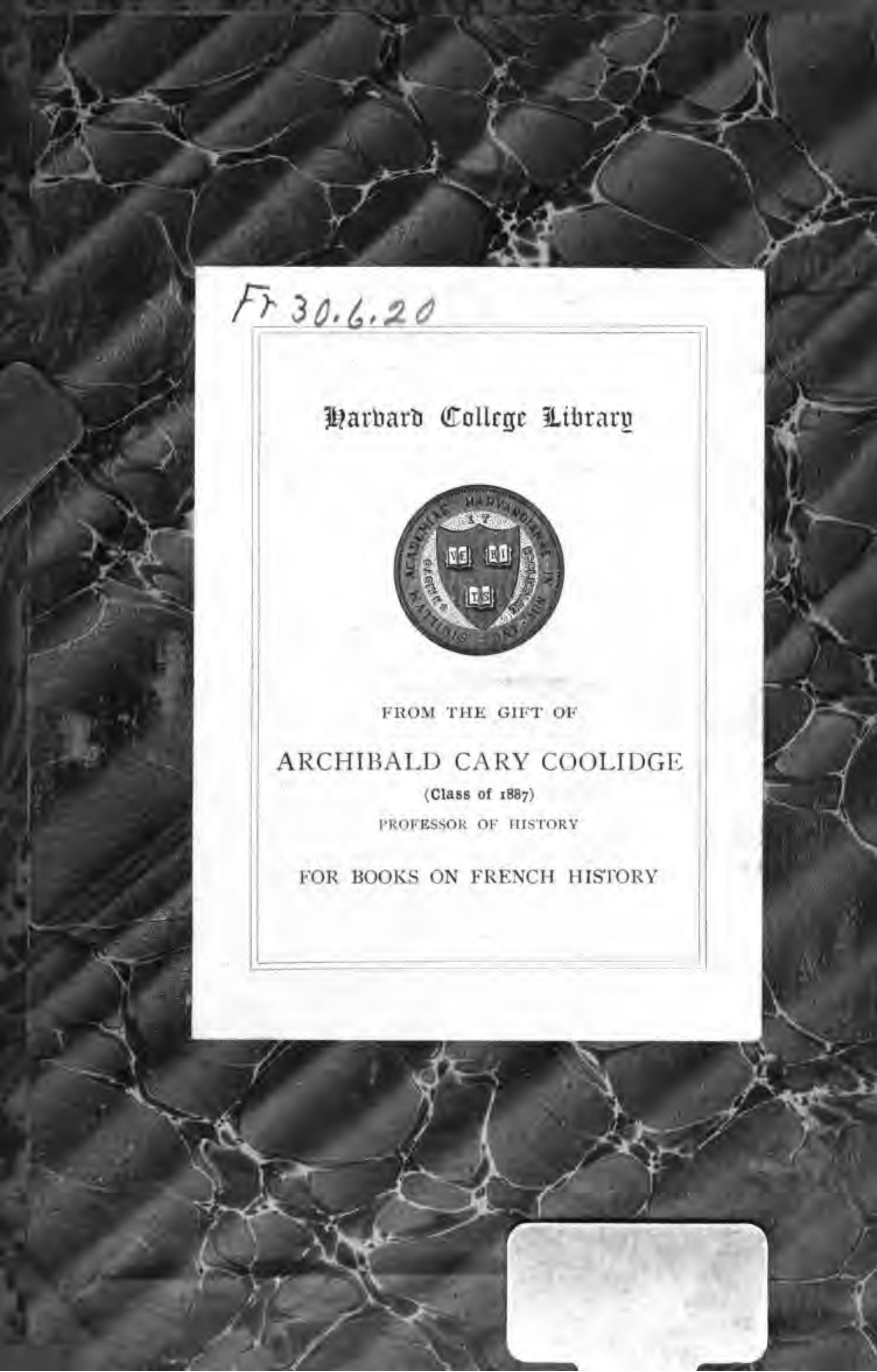

Fr 30 6.20
WIDENER LIBRARY
HX G12G %



Fr 30.6.20
Harvard College Library
FROM THE GIFT OF
ARCHIBALD CARY COOLIDGE
(Class of 1887)
PROFESSOR OF HISTORY
FOR BOOKS ON FRENCH HISTORY



ANALYSE
DES TRAVAUX
DE L'ACADÉMIE
PENDANT LE COURS DE L'AN 12,

Lue à la séance publique du 1er. germinal an 13; et suivie de Notices historiques sur les travaux et la vie de MM. Pazumot, Gautherot, Monnier et Vionnois.

A DIJON,
DE L'IMPRIMERIE DE FRANTIN.
XIII — 1805.

ANALYSE
DES TRAVAUX

De l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, pendant le cours de l'an 12.

MESSIEURS,

Les Corps académiques furent sans doute institués pour accroître les connoissances humaines, encourager les savans et propager leurs découvertes; il est donc du devoir des Académies de faire connoître les ouvrages qu'elles ont reçus, et si cette tâche leur est flatteuse par l'espoir d'augmenter le goût des sciences, il ne leur est pas moins précieux de pouvoir satisfaire au besoin de la reconnoissance, en proclamant les noms des savans qui les ont honorées du fruit de leurs veilles et de leurs lumières.

L'Académie s'est occupée des sciences physiques et mathématiques, des sciences morales et politiques, des arts et des lettres.

Un phénomène singulier appeloit l'attention de tous les savans; Tite-Live fait mention d'une pluie de pierres tombée sur la montagne d'Albe; des phénomènes semblables sont cités par quelques savans, et dernièrement l'Institut a chargé M. Biot du soin d'examiner un fait de cette nature, arrivé près de l'Aigle, le 6 floréal de l'an 11.

Quelle étoit l'origine et la nature de ces pierres, dites météoriques? venoient-elles de la lune ou de quelqu'autre planète, comme l'ont pensé quelques savans? Ces objets occupoient l'Académie, lorsque deux mémoires reçus, l'un de M. Amanton, l'autre de M. Deluc, vinrent augmenter l'intérêt de ces discussions, et répandre quelques lumières sur un phénomène peut-être plus facile à croire, par une excessive confiance dans ceux qui l'ont narré, que par des raisonnemens tirés de la saine physique, ou avoués par nos connoissances modernes.

M. Amanton a joint à son mémoire une pierre de l'Aigle, du poids de sept onces

trois gros, ou deux cent quatorze grammes cent quinze décigrammes ; plus six autres fragmens de ces mêmes pierres, du poids de deux onces deux gros et demi et dix-huit grains, équivalent à soixante-un grammes quatre-vingt-quinze décigrammes, plus quatre-vingt-seize centigrammes.

L'Académie se séroit empressée de soumettre ces pierres à l'analyse chymique, si l'on pouvoit espérer de nouvelles observations après les travaux des Fourcroy, des Vauquelin, qui nous ont appris, que les parties constituantes de ces pierres sont la silice, le fer oxidé, la magnésie, le nikel et la chaux.

Sans contester les témoignages recueillis par M. Biot, M. Deluc trouve, dans sa narration, des circonstances difficiles à concilier.

Telles sont : la disparition du météore, ou globe de feu, et son remplacement par un petit nuage rectangle ; il en est de même de l'état stationnaire de ce nuage, renfermant, en pierres, un poids de vingt à trente quintaux.

Cette immobilité paroît à M. Deluc d'au-

tant plus difficile à concevoir, qu'il n'est qu'une vîtesse quintuple de celle d'un boulet de canon, qui puisse balancer l'action de la gravité.

M. Deluc croit contraire aux phénomènes connus d'attribuer l'état d'ignition du météore au frottement éprouvé dans l'air, et il en donne pour preuve, qu'on ne découvre aucun vestige de fusion dans la balle tirée d'une arme à feu, même rayée.

Enfin, comme l'explosion de ce météore ne s'est pas faite à une grande distance de la terre, cet habile géologue pense que ces pierres n'arrivent pas de régions éloignées, et qu'elles ne peuvent être réputées ni fragment planétaire, ni matière lunaire.

Dans cette opinion, ce phénomène semble plus difficile à concevoir; dès-lors, comment des matières aussi pesantes ont-elles pu séjourner dans les nuages? ou, s'il falloit un instant pour les former, quelle force a pu réunir, si subitement, leurs parties constituantes, et par quelle cause de tels principes sont-ils parvenus jusque dans la région éthérée?

Tandis que plusieurs savans cherchoient

la cause des pierres météoriques, et s'occupoient de leur analyse, d'autres s'adonnoient à l'examen d'une découverte, dont la cause sera peut-être aussi difficile à connoître, mais dont les effets ne peuvent être contestés, puisque nous pouvons les éprouver par nos propres sensations.

M. Gautherot, qui n'existe plus que par les services qu'il a rendus aux sciences, a publié deux mémoires sur le fluide galvanique, que M. Rouhié son beau-frère a fait parvenir à l'Académie.

Combien les vérités nouvelles acquièrent de poids et de force, lorsque, dans le même temps, elles sont proclamées en différens pays par des savans qui n'ont entre eux ni rapports ni liaisons! Dans le même temps, de semblables expériences étoient faites à Londres par Humphry Davi; à Berlin, par Humboldt; à Paris, par Gautherot.

Dans le même temps, William Hyde Wolaston à Londres, Gautherot à Paris, professoient la même doctrine, et soutenoient que l'oxidation des métaux étoit la cause principale des phénomènes galvaniques.

Certes les savans étrangers n'ont pas toujours partagé la gloire des découvertes de Gautherot ; il en est quelques-unes qui appartiennent à lui seul, et que nous nous plaisons à citer, comme un hommage rendu à sa mémoire, et comme un témoignage solennel de notre reconnoissance.

Après mille tentatives infructueuses, mille soins minutieux, Gautherot le premier est parvenu à construire un appareil galvanique, sans employer d'autres substances que du charbon et du schiste. Une pile ainsi construite, et formée de plus de quarante étages, donne une saveur vive, piquante, manifeste le phénomène de l'éclair, et produit la décomposition de l'eau, le côté du charbon dégageant le gaz hydrogène.

Il étoit encore réservé à la sagacité de Gautherot d'indiquer un moyen propre à faire juger du dégagement de la plus petite quantité de fluide galvanique : ce moyen est aujourd'hui connu de tous, et l'instrument employé à cet effet s'appelle galvanostok.

Ainsi l'étude du galvanisme étoit trop intéressante, ses phénomènes, appliqués à

l'art de guérir, pouvoient être d'une trop grande utilité, pour ne pas fixer notre attention. Nous avons répété les belles expériences galvaniques d'Humboldt et de Vanmons; nous avons observé le phénomène de l'irritabilité se manifester avec une énergie vraiment surprenante, dans le tronc d'une carpe séparé de sa tête depuis plus de quinze minutes; un oiseau, noyé depuis quelques secondes, a battu de l'aîle, et ses yeux, par l'effet de la contraction des paupières, ont paru, pour la dernière fois, s'ouvrir à la lumière : enfin, en armant les étamines des fleurs, les premiers, nous avons tenté, sur leurs organes, des expériences galvaniques, qui demandent à être répétées, dont nous publierons le résultat, et qui peut-être seront un jour d'une grande importance, soit par les termes de comparaison qu'elles donneront lieu d'établir, soit par les limites qu'elles pourront placer entre l'irritabilité animale et l'irritabilité végétale.

Ainsi le domaine de la physique s'agrandit chaque jour, ainsi les sciences feront toujours des progrès rapides, pourvu qu'on

n'accumule pas système sur système, et que leur développement ne suggère pas ces idées chimériques qui nous écartent du chemin de la vérité, et nous empêchent de discerner les vrais progrès de la science. L'ouvrage dont M. Deluc, professeur à Gottingue, a fait la critique, est une preuve convaincante de cette vérité.

Que l'univers se soit formé sans création instantanée, et que le principe de tout soit un fluide élémentaire, dont l'origine est inconnue; que ce fluide, par sa transition de la fluidité à la solidité, soit la source des grands globes qui majestueusement se promènent dans l'espace; que les continens soient produits par soulèvemens et par l'action des fluides expansifs sous la croûte terrestre, nous ne vous entretiendrons point ni de ces idées émises par M. Schmieder, ni de la réfutation de M. Deluc; on pourroit reprocher au premier de trop s'abandonner au travail de son imagination; au contraire, le professeur de Gottingue s'attache à le réfuter par l'étude et l'examen des phénomènes connus, il semble ne vouloir marcher qu'avec des faits; mais le voile

dont s'enveloppent les opérations de la nature, l'oblige quelquefois de recourir à des conjectures dont il n'ose garantir ni l'exactitude, ni la vérité.

Pour établir avec quelque fondement les opérations secondaires du globe, il faut avoir une profonde connoissance des montagnes, des collines, des plaines, des courans d'eau, des côtes de la mer, des masses volcaniques, et de la nature de leurs produits.

Peu de savans possèdent leur historique comme M. Deluc, et ses lumières doivent ajouter un nouveau prix à la dissertation qu'il vient de nous envoyer sur les substances volcaniques.

M. Deluc cherche à prouver, par cet écrit, qu'il est téméraire de vouloir assigner la nature des substances qui entretiennent les volcans; qu'elles n'appartiennent pas plus au porphyre qu'à la roche de corne, au granit ou au schiste, et que ces diverses opinions ne peuvent être fondées sur aucunes données certaines.

A-t-on jamais trouvé dans le porphyre le schorl des volcans, nommé augite, puis

piroxène, ainsi que la leucite ou grenat blanc, dont la crystallisation est de forme ronde à vingt-quatre faces trapézoïdes ?

A-t-on jamais découvert, dans cette substance, les particules ferrugineuses qu'on remarque dans certaines laves ?

Observateur attentif des merveilles de la nature, M. Deluc a su lui dérober ses secrets, dans les entrailles de la terre, comme dans l'examen des êtres qui l'animent et la vivifient ; il nous a communiqué des remarques sur les lépas, et nous a fait part de la découverte d'un nouveau coquillage.

Ses observations sont trop intéressantes pour nous borner à une simple analyse ; nous allons les insérer textuellement.

« D'après nombre de faits, les lépas ne paroissent pas avoir de mouvemens progressifs, et doivent vivre à la même place ; ils soulèvent seulement leur coquille, lorsque tout est tranquille autour d'eux, pour jouir du contact de l'eau de mer et recevoir leur nourriture : d'où il résulte que le contour ou le bord de la base de leur coquille se moule sur la surface du rocher ou du corps quelconque sur lequel

ils adhèrent. C'est de là que viennent les inégalités très variées du bord de ces coquilles, lorsqu'elles ont vécu sur une surface arrondie ou raboteuse.

« En parcourant le bord de la mer, à Valence, je trouvai une huître chargée, sur l'une de ses valves, de deux grands lépas *cabochon*, dont les bords joignoient exactement toutes les inégalités de l'huître. J'avois alors moins d'expérience; je ne considérai que les lépas, et je les détachai de dessus l'huître.

« Mieux avisé depuis, ayant trouvé sur la plage de Sicile, près du phare de Messine, plusieurs petits madrépores rameux, récemment amenés sur le rivage avec quelque filet, j'en distinguai un, chargé de six petits lépas d'une espèce rare, que je me gardai de séparer du madrépore : je le possède avec ses six petits lépas; ils sont exactement de la même espèce que celui représenté aux lettres HI-HI de la planche 4 citée ci-dessus, désigné, dans la description, sous le nom de *petit concholépas*.

« Ces lépas, fixés sur les rameaux du ma-

drépore, embrassent une partie de leur circonférence, et leur largeur est disposée dans le sens de la longueur du rameau. L'individu gravé a été manifestement dans cette position; on la reconnoît très bien dans la forme de sa base, dont il n'est dit autre chose, dans la description, que ceci : *le contour de la base forme un ovale peu régulier.*

« Le plus grand de ceux que je possède, a trois lignes et demie dans sa largeur, et le plus petit, environ deux lignes. Leur couleur est légèrement rose, et ils sont traversés de petites stries bien prononcées, qui partent en rayons du sommet : ces lépas, étant dans toute leur fraîcheur, sont très jolis, vus à la loupe.

« Ces faits expliquent les inégalités de la base des lépas récens et des lépas fossiles de toutes les espèces qui, sans cette clé, paroissent fort extraordinaires, et dont on a peine à se rendre raison.

« Je possède une vis fossile du Piémont de trois pouces et demi de longueur, que j'ai trouvé moi-même, qui a dans sa bouche un lépas de l'espèce chambrée aplatie; il

s'est si bien moulé dans le contour intérieur de cette bouche, qu'il semble n'en être qu'une lame un peu soulevée. Ce lépas, qui a neuf lignes de longueur, peut s'ôter et se replacer, on voit alors que sa surface inférieure a reçu le poli du vernis de la vis. Ceci explique encore la forme singulière de quelques-uns de ces mêmes lépas fossiles, qui sont creux en dessus, bombés en dessous, et quelquefois déjetés.

« La position fixe du lépas explique encore un autre fait. Sur les côtes où vivent ensemble les lépas et les glands de mer, on voit souvent les premiers énormément chargés de ces petits parasites. J'en ai détaché en basse marée sur les rochers de la côte d'Exmouth, qui en sont couverts à triple étage. Ces pauvres porte-faix, vivant dans un fluide qui allége beaucoup les charges, n'en sont pas accablés. Si les lépas changeoient de place, les glands de mer ne pourroient pas s'y fixer en aussi grand nombre, ni les environner quelquefois si étroitement, qu'ils ne peuvent avoir que le mouvement d'élever et d'abaisser leur coquille.

« Je regrette que dans la Conchyliologie

que j'ai citée, la description des buccins n'ait pas été faite, parce que je soupçonne beaucoup que ceux représentés à la lettre F de la planche 79, et à la lettre R de la planche 80, sont des buccins fossiles *bouche à gauche*, du comté d'Essex. Cette méprise ne me surprendroit point. Le test de ce fossile est en général bien conservé, et montre très vraisemblablement dans sa couleur fauve, sa couleur originelle. Les autres coquilles fossiles de la même couche sont blanches et fragiles, comme la plupart de celles renfermées dans des couches sableuses et argilleuses, ou composées de débris de coquilles. Celles de la couche d'Essex ont une légère teinte de rouille de fer, la couche elle-même en étant fortement imprégnée.

« Je vis un de ces buccins dans la collection de coquilles d'une dame, qui le croyoit une coquille récente et qui l'avoit acheté assez cher comme tel. Quand on ne connoît pas ce fossile, il est aisé de s'y méprendre. Les brocanteurs peuvent facilement lui donner un poli dont il est susceptible, ou plus d'apparence à des stries disposées dans le sens des révolutions du buc-

cin, qui sont très bien conservées sur quelques individus.

« En parcourant la côte de Dartmouth, en basse marée, je remarquai que les rochers schisteux de cette côte étoient couverts de lépas et d'une multitude de petits glands de mer. J'enlevai un éclat de ces rochers, que je possède, chargé de ces petits glands et de deux lépas. Non-seulement le bord de ces lépas joint exactement, dans toute sa circonférence, les inégalités du schiste, mais plusieurs des petits glands qui les environnent, sont engagés dans la dentelure de la base des lépas, comme les aîles d'un pignon dans les dents de la roue qu'il fait tourner; position qui seroit impossible, si les lépas changeoient de place, qu'ils soient couverts, ou non, des eaux de la mer. Le lépas, en grandissant, a sans doute quelque moyen d'écarter cette ceinture. Comment expliquer tous ces faits, sans admettre que le lépas ne bouge pas de sa place.

« Valmont de Bomare dit cependant, dans son dictionnaire d'histoire naturelle, que le lépas *se détache du rocher à volonté pour aller à la pâture*. On a beaucoup

d'exemples qu'un déplacement n'est pas nécessaire pour cela ; le lépas peut vivre sans quitter sa place, comme toutes les espèces d'huîtres, les conques anatifères, ses voisins les glands de mer, et tant d'autres animaux marins.

« Cette expression : *se détache du rocher*, a même ceci de singulier, qu'elle indiqueroit que le lépas s'en sépare pour voguer au hazard en quête de sa nourriture ; il ne reviendroit donc plus à la place qu'il occupoit, et tout indique que s'il la quitte, il doit y revenir : elle a encore ceci de remarquable, c'est que le lépas est considéré comme *étant attaché au rocher ;* ce qu'on ne dira jamais des coquillages qui se meuvent pour chercher leur pâture.

« L'expression de Dargenville est plus singulière encore ; il fait mener au lépas une vie très active. *La patelle et l'oreille de mer qui s'attachent aux rochers*, dit-il, *s'en séparent, et vont paître sur le rivage.* On croiroit voir les lépas arriver sur la plage comme les tortues et les veaux marins ; ce qui a donné lieu, sans doute, à

cette étrange méprise, ce sont les lépas qu'on voit au reflux attachés sur les rochers, où l'on croiroit qu'ils sont arrivés du fond de la mer. Ces pauvres lépas, laissés à sec, attendent bien tranquillement, sans bouger, le retour de la marée, qui ramène leur élément avec leur nourriture, et le reflux suivant les laisse à la même place. Leurs voisins, les glands de mer qui les couvrent souvent à triple étage, déposent, à qui les interroge, qu'ils vivent paisiblement ensemble sur le lieu qui les a vu naître.

« Il est possible cependant que dans le grand nombre d'espèces de ce coquillage, il y en ait quelqu'une qui se meuve; peut-être aussi n'a-t-elle, dans ce cas, que la faculté de chercher une autre place, lorsque quelqu'accident l'a détachée de celle qu'elle occupoit.

« J'invite les naturalistes qui seroient de l'opinion contraire, de concilier, avant tout, d'une manière précise, les faits que j'ai cités, tant des lépas fossiles, que des lépas vivans, avec l'idée d'un mouvement progressif; en leur faisant observer, que

tous les coquillages qui ont un mouvement certain, ne se trouvent dans aucun de ces états. »

M. Deluc a joint à ces remarques sur les lépas, la description d'un bivalve marin qu'il ne connoissoit point, et qu'il n'a vu décrit dans aucune conchyliologie.

« En cherchant un lépas, dit M. Deluc, gravé dans l'ouvrage de MM. de Favanne, continuateurs de Dargenville (édition de 1780), une coquille de forme alongée de la planche 4, désignée par les lettres G. G, fixa mon attention. Je lui trouvai beaucoup de ressemblance avec une des valves séparées de mon nouveau bivalve; je cherchai, dans le discours sur les lépas, ce qui en étoit dit, et j'y trouvai la description suivante. (Voy. pag. 542.)

« C'est plutôt une espèce d'opercule qu'un lépas. Lorsque nous l'avons fait graver, d'après l'original que possède madame de Bandeville, nous étions incertains sur la nature de cette production singulière; mais M. Solandrac de Pilmont nous a assuré depuis, en nous envoyant le dessin d'un pareil morceau, que c'étoit l'opercule d'une

espèce de buccin des îles Maldives. Il est de forme étroite et fort alongée, finissant en pointe à une extrémité qui est échancrée et creusée en gouttière, tandis que l'autre est large et évasée. Cet opercule est fort mince, de nature de corne et un peu flexible; ses crues ou accroissemens sont bien prononcés; son extérieur, peu convexe, fait voir une espèce de côte ou de pli longitudinal, assez sensible vers l'extrémité échancrée, mais qui disparoît vers l'extrémité opposée. En dedans il est fort brillant, sa couleur est verd de mer, mêlé de jaunâtre plus foncé en dessus qu'en dessous. Celui dont nous donnons la figure a vingt à vingt-deux lignes de longueur. Il s'en trouve un dans le cabinet de la reine de Suède, que Linné a placé dans le genre des lépas, en citant les figures qui en ont été données par Rumphius et Petiver; mais le premier de ces deux auteurs regarde cette production de la mer comme une sorte d'opercule, et le second la donne pour une coquille tubulaire. Quelques curieux pensent, au contraire, que c'est une partie osseuse de quelque poisson qui nous est inconnu.

« La description qu'on vient de lire, s'applique parfaitement à la forme, à la texture et aux couleurs du bivalve que je possède. Sa seule différence consiste dans la petite échancrure du sommet, chaque valve du bivalve se terminant en pointe sous la forme de bec : mais cette échancrure de l'individu gravé ne peut être qu'une fracture accidentelle ; car la valve d'après laquelle Linné a fait sa description, sous la désignation de *patella*, avoit son sommet en pointe. *Patella unguis*, dit-il, *vertice mucronato carinato*.

« Ayant le bonheur de posséder les deux valves réunies, qui, séparées, ont été prises pour un lépas, un opercule, une coquille tubulaire, et même pour la partie osseuse d'un poisson inconnu, j'ai un vrai plaisir (si je suis le premier) de faire connoître la vraie nature de cette coquille, et d'en donner le dessin.

« Il n'est point étonnant qu'il soit si rare de trouver les deux valves réunies. Elles n'adhèrent pas l'une à l'autre par une charnière, ni par un fort ligament ; celui qui les lie, placé près du sommet, a peu de

consistance, et doit bientôt se dissoudre, quand l'animal est mort. Les deux valves étant semblables et sans indice de charnière, peuvent être prises facilement pour des univalves, quand elles sont séparées; les bords, qui s'étendent en aîles de part et d'autre de chaque valve, sont fort minces; le bivalve se présente à la vue par sa délicatesse, sa transparence et les nuances de sa couleur verte, mêlée de jaune en quelques endroits, d'une manière très-agréable.

« Si la réunion des deux valves, par un ligament existant, n'étoit pas nécessaire pour constater l'identité du bivalve, je les aurois séparées pour voir bien à découvert la face interne qui doit être intéressante; mais il faut le conserver soigneusement tel qu'il est. Ce bivalve étant originaire des mers orientales, il peut très bien venir des îles Maldives. Il forme un genre nouveau, car il ne peut être placé dans aucun de ceux qui sont déjà déterminés: on peut le nommer, d'après sa forme, *bec de canard.* »

L'histoire des coquillages, leurs formes,

tantôt élégantes, tantôt singulières, quelquefois bizarres, la beauté de leurs couleurs, l'éclat de leur nacre, doivent inspirer le desir de les connoître; ainsi, la conchyliologie mérite, comme toutes les branches de l'histoire naturelle, les regards et l'hommage du naturaliste éclairé; mais elle n'offre pas, comme la minéralogie, des rapports d'utilité aussi prononcés, soit dans les arts, soit dans la médecine.

L'Académie a reçu de M. Beurard, agent du Gouvernement près les mines de mercure des ci-devant Palatinat et pays de Deux-Ponts, un mémoire sur la manière de faire les recherches des mines dans le Palatinat et d'en commencer les exploitations, et sur les diverses méthodes employées pour l'extraction du mercure de sa gangue.

On lit avec intérêt les détails économiques et les préceptes utiles que contient la première partie de ce mémoire.

Avant de tenter aucune fouille, la prudence ordonne d'examiner les fragmens de roches qui se trouvent dans les ruisseaux, ou dans les lits de rivières; lorsqu'on ren-

contre sous forme anguleuse, ou du moins peu arrondie, des espèces qui accompagnent ordinairement les métaux, telles que la baryte sulfatée et le quartz, pourvu que ces espèces ne soient pas les dominantes dans les montagnes qui avoisinent; lorsqu'il existe sur-tout des indices de minérai; on met à découvert la partie supérieure d'une couche ou d'un lit; les indices subsistans, la fouille se continue, soit par le moyen de galeries de recherche, soit en construisant des puits simples, pourvu cependant que la couche ne soit pas trop profonde, et que l'on n'ait rien à redouter de l'impétuosité de l'eau.

Ces sortes de fouilles sont ordinairement peu dispendieuses; mais pour construire des bâtimens d'exploitation, pour monter un travail de mine, il est essentiel d'examiner le genre du minérai, de chercher à connoître la nature des sites qui le renferment, et sur-tout de savoir s'il est solidement établi, ou seulement superficiel et disséminé, si son extraction sera facile et peu dispendieuse; enfin, si l'on peut pratiquer des galeries d'écoulement pour

la sortie des eaux, ou une machine à vapeurs, destinée aux mêmes fonctions.

L'exploitation établie, M. Beurard croit essentiel de s'appliquer à maintenir par-tout le cours de l'air et l'écoulement des eaux, de faire marcher les travaux de profondeur avec ceux de l'étendue en longueur, et surtout de s'opposer aux extractions inconsidérées, d'où résultent des éboulemens de terre. C'est ainsi que se sont maintenues les exploitations de Landsberg et Stahlberg, tandis que celles de Wolfstein et Mœrsfeld sont abandonnées, quoiqu'encore riches en bons minérais.

Le perfectionnement du procédé que réclame M. Beurard, et dont il s'occupe dans la seconde partie de son mémoire, mérite l'attention des savans.

La méthode la plus ancienne d'extraire le mercure de sa gangue, étoit une distillation *per descensum*, et se pratiquoit dans les forêts, par le moyen de vases de terre cuite, placés au milieu des charbonnières.

Vers le milieu du siècle dernier, un particulier de Dusseldorf, possesseur d'une mine de mercure, dans le pays de Hesse-

Darmstadt, découvrit un procédé de distillation, qui est aujourd'hui le seul en usage. M. Beurard nous transmet une description exacte de cet appareil, et observe cependant que cette méthode, quoique supérieure à la première, occasionne encore une perte sensible de mercure dès les premiers coups de feu, par suite du défaut de consistance du lut; de plus, lorsque le minérai est fort riche, les vapeurs mercurielles se dégagent en si grande quantité, que la capacité des retortes ne peut suffire à leur développement, et dès-lors il n'existe plus assez de fraîcheur dans les récipiens, pour opérer leur parfaite condensation ; M. Beurard paroît craindre enfin, que la chaux ne dégage pas tout le mercure uni au soufre, et qu'il ne reste combiné avec lui une portion de mercure plus ou moins considérable.

Convaincu de ces inconvéniens, M. Beurard les soumet à la méditation de l'Académie, et appelle sur cet objet les lumières et les connoissances de ses membres.

Nous devons à ce correspondant des remercîmens pour les riches échantillons de mines de mercure, qui accompagnoient cet

écrit, et qui sont tous originaires du pays de Deux-Ponts, ou du Palatinat.

Ce pays est encore renommé par son commerce d'agathes, de cornalines, de calcédoines, de sardoines et de jaspes.

Depuis que la mode s'est emparée de ces pierres, pour en former des bijoux, leur histoire, et celle du pays qui les renferme, est sans doute devenue d'un plus grand intérêt; M. Leschevin, dans une de nos séances, nous a entretenus du pays d'Oberstein, de la singularité de sa position, de l'étendue de son commerce, du gisement des agathes, et de la manière de les travailler.

Cette branche de commerce est une preuve de l'industrie des habitans, qui trouvent, dans la cause même de l'infertilité de leur sol, des moyens d'existence et des sources de prospérité.

Il paroît, d'après cet écrit, que la gangue de ces agathes est toujours soit une roche glanduleuse, soit une cornéene dont la couleur varie; tantôt elle est d'un gris verdâtre, quelquefois d'un noir foncé.

S'il est prouvé, par l'analyse de ces di-

vers ouvrages, combien l'Académie est attentive à recueillir les faits que lui transmettent ses membres; la médaille qu'elle décerne en ce jour, et les autres ouvrages que nous allons analyser, sont une preuve qu'elle ne s'occupe pas avec moins de zèle des moyens d'éloigner les maux qui désolent l'espèce humaine.

L'Académie a continué ses recherches sur la vaccine. Un de ses membres lui a fait part d'une éruption locale, annuelle et périodique pendant les deux années qui suivirent l'insertion de la vaccine. Il a de plus observé que la forme du bouton n'est pas essentiellement circulaire; il paroît qu'elle varie en raison du mode d'insertion.

Cette Société a consulté sur cet objet ses membres non résidans; elle a reçu d'eux trois mémoires, dont deux sont dus au zèle de M. Desgranges, médecin à Lyon; le troisième est de M. Larché, docteur en médecine dans le département du Cantal.

Si nous en croyons le docteur Vibert de Pont-de-Vaux, et les médecins de Rheims, la vaccine peut être tardive sans être infructueuse; aujourd'hui M. Desgranges nous

prouve qu'elle est également préservative lorsque ses symptômes sont précoces, pourvu cependant que cette accélération s'opère sous l'influence de quelque cause morbifique ou accidentelle.

Dans le premier exemple que cite M. Desgranges, la tumeur, le cinquième jour, avoit acquis son parfait développement.

Le second exemple nous offre le développement du bouton vaccin dans l'espace de vingt-quatre heures; tous ses progrès doublèrent de rapidité; mais les symptômes revinrent à leur état naturel, lorsque la cause qui les influençoit cessa d'exister, et l'on doit d'autant moins douter de l'efficacité de ces deux opérations, que le virus qui en résulta produisit de salutaires vaccines.

Il est donc vrai de dire, contre l'opinion de Woodville, qu'une rougeur survenue dès le second jour aux entamures ou insertions, et que leur gonflement ou leur élévation précoce, ne sont pas toujours des signes certains de manque de succès.

D'autres observations de M. Desgranges viennent à l'appui de ce fait, que le travail

de la vaccine peut déterminer une éruption secondaire de variole, et réciproquement le travail de la variole, une éruption secondaire du virus vaccin; sans que l'une ou l'autre des maladies soit aggravée par la présence des deux virus.

On ne sauroit trop vénérer la découverte de la vaccine, si elle pouvoit de même nous préserver de la peste.

Des médecins étrangers ont fait divers essais pour s'assurer de ce fait, et c'est l'exposé de ces expériences qui forme le second mémoire de M. Desgranges.

Des sujets variolés, placés dans des salles de pestiférés, se sont parfaitement rétablis, sans qu'aucun symptôme de peste se soit manifesté.

Lorsque la peste et la variole attaquent ensemble un même individu, quelque terrible que soit la peste, elle se termine toujours heureusement, sous l'influence de la variole. Ces observations sont d'Eusèbe Vailly, médecin à Smyrne; il tenoit tellement à l'idée consolante que la variole est préservative de la peste, qu'après avoir subi l'insertion du virus variolique, il s'enferma

M. Lombard est un des chirurgiens d'armée qui s'est le plus occupé des plaies faites par les armes à feu ; l'ouvrage qu'il nous a fait parvenir sur cet objet, est rempli de vues intéressantes et d'excellens préceptes ; il nous rappelle entre autres l'usage des frictions, si recommandées par les anciens, et si négligées par les chirurgiens modernes ; c'est d'elles qu'on doit attendre la résolution dans les parties œdémateuses, l'embonpoint dans celles qui sont atrophiées, et le retour de la force dans celles qui sont débilitées.

Le chevalier Temple avoit une si haute idée des frictions, que, dans son opinion, les riches ne devoient pas appréhender la goutte, puisqu'ils avoient des gens à leurs ordres pour les frictionner ; si les frictions modérées ont un si grand avantage sur la totalité de l'individu, doit-on moins espérer de celles qui sont faites sur la partie malade et aux environs de la blessure ? (Ainsi s'exprime M. Lombard): « Lorsque les bords de la plaie pâlissent, « s'affaissent et se flétrissent, il est essentiel « de relever l'énergie des solides, et de les

« tirer de leur état d'indolence ; des frictions « douces et longuement répétées, donneront « à ces bords languissans le ton nécessaire « pour une prompte guérison. »

M. Valentin nous a fait parvenir son ouvrage sur la fièvre jaune. Cet ouvrage a fixé l'attention de l'Académie, et donné lieu à quelques idées qu'elle a soumises à la sagacité de l'auteur.

Lorsqu'on réfléchit sur les symptômes qui caractérisent cette cruelle maladie, sur ses rapports plus ou moins directs, soit avec les fièvres malignes-bilieuses, soit avec le typhus-carcerum ; on est étonné de l'assertion émise par M. Valentin, que la fièvre jaune n'est pas contagieuse.

Les remèdes qu'il emploie prouvent qu'il la considère souvent comme fièvre bilieuse-maligne ; d'où il résulte que son traitement est totalement opposé à celui de la plupart des médecins anglois, qui regardent la fièvre jaune comme maladie inflammatoire ; cependant, d'après l'exposé des symptômes, si bien décrits par cet habile médecin, il paroît que son traitement est établi d'une manière plus sage et plus con-

forme aux principes de la saine médecine ; c'est par suite de cette manière de voir, qu'il proscrit la saignée, et peut-être elle eût été moins fréquemment employée, sans les hémorragies qui accompagnent le début de la fièvre jaune.

Ces hémorragies ont fait naître la réflexion suivante, dont nous avons fait part à M. Valentin, et, comme nous, il pense qu'en effet elles peuvent en avoir imposé à quelques médecins, et leur avoir fait considérer comme symptôme inflammatoire, un accident qui n'est que le présage d'une dissolution complette.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur cet ouvrage, qui a obtenu les éloges de plusieurs Sociétés savantes, et qui mérite, à juste titre, les suffrages et la reconnoissance des médecins éclairés.

L'étude des maladies se compose non-seulement de l'examen des symptômes qui les caractérisent, de la connoissance du tempérament, de l'influence des affections morales ; non-seulement il faut étudier les circonstances qui dépendent des localités, il faut encore connoître l'état de l'atmos-

phère et son degré de température.

Le prix que la Société royale de médecine attachoit à la science de la météorologie, doit nous faire sentir ce qu'on a droit d'attendre de ses observations, et la nécessité de les suivre avec exactitude et sagacité : les ouvrages des Sociétés de Besançon, et principalement de Tours, nous sont une nouvelle preuve de cette vérité.

Comme ce ne sont pas toujours les dernières constitutions atmosphériques qu'on doit réputer causes des maladies régnantes (1), on doit désirer qu'il soit formé deux tableaux pour l'histoire des maladies, et de cette manière, il seroit plus facile de distinguer celles qui tiennent à la constitution du moment, et celles qui dépendent des constitutions précédentes. Des ouragans essuyés sur plusieurs points de l'Empire, et dans une partie de l'Europe, des débordemens de rivières presqu'instantanés, des chaleurs excessives dans les

(1) Ainsi, la diathèse sanguine de l'hiver dirige les catarres vernaux sur la poitrine, tandis que l'irritation des organes gastriques pendant l'été, attire sur eux la même affection en automne.

contrées du nord, rendront l'année dernière mémorable dans les fastes de la météorologie.

En Italie, en Espagne et en France, plusieurs contrées ont été ravagées par les tempêtes, la grêle et les inondations; l'Ahr, quoique resserrée dans son lit, a cru de 45 pieds dans l'espace de trois heures; à Stockholm, le thermomètre de Réaumur marquoit 33 degrés, à Pétersbourg 25, tandis que celui de M. Deslandes n'indiquoit, à Tours, que 20 deg. $\frac{1}{2}$, et celui de M. Chevalier, à Paris, 18 deg. $\frac{1}{2}$.

Nous terminerons le compte rendu de l'an 12, relativement à la partie des sciences physiques et mathématiques, par l'apperçu d'un ouvrage que nous a fait parvenir M. Haldat, et qui, par l'importance dont il peut être pour la législation criminelle, mérite de trouver place dans cette esquisse de nos travaux.

Un débiteur de mauvaise foi avoit dénaturé, par le moyen de l'acide muriatique, partie d'une quittance d'à-compte donnée sur une obligation, et avoit rendu décuple la somme comptée; le créancier se plaint

de la fraude, poursuit le débiteur; mais la justice ne pouvoit prononcer sans qu'on eût fait revivre les caractères détruits; on consulta M. Haldat, et ses recherches l'ont conduit à des résultats dont il a fait hommage à l'Académie de Dijon.

L'auteur divise son ouvrage en plusieurs sections, et traite successivement des causes qui peuvent altérer les écritures et l'encre moderne, des signes qui caractérisent l'altération des encres, et des moyens de rétablir les encres altérées et détruites; tels que l'immersion des lettres altérées dans l'acide gallique, ou dans une dissolution de sulfure de potasse; les autres sections concernent la théorie générale de l'altération de l'encre et de sa restauration, la fabrication de cette teinture, et les moyens de remédier à son altérabilité.

Que n'est-il permis à l'Académie de louer l'ouvrage d'un de ses membres! elle vous parleroit de la seconde édition du cours de physique expérimentale, de chymie et de minéralogie; mais si un sentiment de délicatesse lui interdit cet acte de justice, elle peut, sans scrupule, se montrer l'in-

terprète du public, et classer cet ouvrage, écrit avec élégance, rédigé avec ordre et clarté, parmi les meilleurs ouvrages élémentaires qui aient traité de ces divers objets.

L'Académie ne s'est pas occupée avec moins de zèle, de l'étude des sciences morales et politiques; l'histoire des anciens peuples, cette histoire si intéressante par les grands souvenirs qui l'accompagnent; et par l'idée qu'elle donne du génie, des mœurs et des usages des anciens, a mérité l'attention de plusieurs des membres de cette Société, et produit les travaux dont nous allons succinctement donner l'analyse.

M. Millin, dans un mémoire concernant les monumens antiques que renferme Dijon, félicite l'Académie sur l'intégrité de ses monumens, qu'ailleurs il a trouvé méprisés et dégradés.

Les antiques placés au jardin botanique, les quarante-deux monumens tirés d'une fouille faite en 1781, près l'église Saint-Étienne, monumens que feu M. de Ruffey a fait incruster dans les murs de son jardin; ceux qu'on remarque dans la cour de la

maison Baudot ; enfin, le triumvirat placé sur la façade d'une maison du faubourg d'Ouche, tous ces objets antiques ont fixé l'attention de M. Millin, et donné lieu à diverses observations qu'il a promis de publier ; il a reconnu entr'autres, que plusieurs de ces monumens étoient inédits ; il a prié M. Devosges de les faire dessiner, et dans peu nous jouirons des gravures de ces monumens, qui attestent la haute antiquité de notre ville, et le respect des anciens pour les cendres de ceux auxquels ils étoient attachés, soit par les liens du sang, soit par ceux de l'amitié.

Cet habile antiquaire a porté ses recherches dans les campagnes qui avoisinent Dijon, et remarqué, à Couternon, dans une maison qui appartenoit jadis à feu M. de la Marre, un bas-relief représentant le jugement de Pâris, dont il n'a été tiré aucune gravure.

Depuis long-temps, l'Académie, dans l'espoir de mettre ses monumens à l'abri des ravages du temps, ou des funestes effets de l'ignorance, avoit formé le projet de les réunir dans un seul local. Encouragée dans ce dessein par M. Millin, elle

a déjà fait transférer chez elle les douze monumens récemment trouvés en faisant des fouilles à la Sainte-Chapelle ; ces monumens nous ont offert des inscriptions gravées sur des sépultures de juifs, des dessus de mausolées ou des vestiges de volutes, qui, peut-être, décoroient quelque temple élevé par le paganisme.

M. Millin a retrouvé dans le cabinet des héritiers Ruffey, le fameux *diptyquon divionense*, dont le lieu du dépôt étoit ignoré. Sur la moitié de ce diptyquon on distingue la figure du Consul, tenant d'une main le sceptre d'ivoire, surmonté d'un aigle et terminé par un buste, qui représente l'empereur alors régnant : on remarque sur l'autre face un rouleau, qu'on nommoit *mappa circensis*, espèce de signal avec lequel on annonçoit le commencement des jeux du cirque.

M. Baudot nous a transmis un ouvrage dans lequel il traite des principales médailles trouvées dans le département de la Côte-d'Or.

Il est sans doute peu de provinces plus fertiles en médailles que la Côte-d'Or ; et la raison s'en conçoit facilement, par le

séjour fréquent des empereurs dans un pays si favorisé du climat et du sol, par l'importance de plusieurs de ses villes, et l'activité de son commerce dans les intervalles de paix et de tranquillité.

Le château de Brise, près Auxonne; Pouilly en Auxois; Saiserey, aux environs de Saulieu; Combertault, dans le voisinage de Beaune; enfin, des vignes situées derrière Larrey; tous ces endroits ont recélé des médailles en argent, à l'exception de celles de Combertault qui étoient d'or, et de celles de Saiserey en petit bronze.

Plusieurs de ces médailles offroient l'effigie de l'empereur Adrien, fils adoptif de Trajan; d'autres, celle de Victorin, et quelques-unes celle des deux Tétricus, usurpateurs sous l'empire de Gallien.

Pendant le règne des rois que se donnèrent les peuples réunis sous le nom de Francs, il fut encore frappé d'autres monnoies dont on a trouvé des vestiges dans les environs de Pagny; en 1754, dans le fond du village de Bouillan; en 1774, dans un vieux mur du château de Barbirey-sur-Ouche; en 1775, à Saint-Seguier; et, dans

des temps moins reculés, à Bligny-sur-Ouche.

Un autre mémoire de M. Baudot nous transmet des détails plus circonstanciés sur les médailles du bas-empire, trouvées le 5 fructidor an 11, à Combertault.

On reconnoît, dans cette série de médailles, l'effigie de huit personnages décorés de la pourpre impériale, depuis Théodose I, jusqu'au vertueux Avitus, qui fut obligé d'abdiquer l'an 450.

Les plus nombreuses présentent l'image de Placide-Valentinien; quelques-unes, celle d'Avitus; enfin, toutes ces pièces, dont la plus grande partie est malheureusement fondue, étoient des sous d'or du poids de quatre-vingt-quatre grains: M. Baudot nous fait connoître leur vraie valeur, en la comparant à celle de divers objets de consommation; d'où il paroît résulter que, vers le milieu du ve. siècle, le taux de ces denrées équivaloit à peu près au huitième de leur valeur actuelle: c'est, dit l'auteur, une preuve de la rareté du numéraire à cette époque, de la foiblesse de la population et de la misère publique.

Ce mémoire est terminé par l'explication de tous les symboles empreints sur ces médailles.

M. Leschevin, persuadé que les objets trouvés dans le lit de la Saône peuvent être de quelqu'intérêt pour acquérir des notions précises sur des lieux qu'on présume avoir été le théâtre de grands événemens, nous donne une description exacte et détaillée de tous les objets qu'il a pu se procurer.

Nous placerons, au nombre des plus intéressans, une médaille en or de l'empereur Claude, (elle est remarquable par la belle tête d'une de ses femmes, frappée au revers, avec cette légende : *Agrippinae-Augustae*) ; une statue de Mercure, de trois pouces de hauteur, vraisemblablement destinée pour un laraire, et sur-tout une statue en bronze de la Vénus anadyomène, de neuf pouces neuf lignes de hauteur, et d'une conservation parfaite. Elle est d'autant plus précieuse, que la Vénus anadyomène n'avoit pas encore été trouvée de cette dimension, et que ses représentations, quoique très multipliées en statues,

pierres gravées, etc., sont rarement bien conservées. Elle a été gravée sur le dessin de M. Desvosges, par les soins de M. Millin, qui se propose d'en enrichir sa *collection de monumens antiques inédits*.

Si les médailles inspirent quelqu'intérêt par les souvenirs qu'elles nous laissent de la fondation d'anciens empires, de l'existence de leurs rois, des événemens mémorables qui ont illustré leurs règnes; quelle vivacité n'ajoute pas à ce sentiment l'enthousiasme et l'admiration qu'on éprouve à l'aspect de ces monumens antiques, de ces statues colossales qui ont traversé des terres et des mers ennemies, ont remonté nos fleuves, nos canaux, et sont arrivés jusque dans les murs de la capitale, pour élever d'éternels monumens de dépouilles opimes; à l'aspect de ces statues colossales qui attestent à la fois la valeur des François, le génie guerrier de leur chef, et la perfection des arts chez les Grecs et les Romains.

L'enthousiasme semble inséparable de ces sortes de productions, et cette élévation d'idées se retrouve jusque dans les

écrits qui nous dépeignent leur mérite et leur beauté : tel est l'ouvrage de notre collègue, M. Denon, sur les monumens antiques arrivés d'Italie.

Winkelman a dit : qu'on n'avoit jamais regardé l'Apollon sans prendre soi-même une attitude plus fière.

M. Denon s'exprime ainsi, en parlant de la Vénus :

« Le jeune homme le plus timide accom-
« pagneroit d'une expression de sensibilité
« la première phrase qu'il adresseroit à la
« Vénus. Dans sa pose, tout est pudeur,
« tout est amour ; ce n'est pas plus qu'une
« femme, mais c'est celle dont on n'a ren-
« contré qu'éparses toutes les perfections,
« c'est celle enfin dont le génie seul a pu
« rêver l'ensemble. »

Favorisés par la beauté du climat, la fertilité du terroir, les Romains n'eurent point à lutter contre des obstacles qui seuls peuvent déterminer les progrès de l'agriculture, et la porter à son degré de perfection.

En France, il est des terrains ingrats et stériles, qui réclament toutes les ressour-

ces de l'art pour les rendre cultivables et fructueux.

Si nous en croyons des mémoires que nous a fait parvenir la Société du département de la Haute-Marne, peu d'hommes de nos jours ont servi l'art agricole avec autant de succès que M. Douette-Richardot; ses soins ont rendu à l'agriculture des marais impraticables, dont le jonc et le roseau se disputoient naguères la propriété.

Des montagnes arides, où l'on distinguoit à peine quelques traces de végétation, sont aujourd'hui changées en vergers, ou couvertes de bois.

Prendre le nivellement des eaux, les distribuer avec art, faciliter leur écoulement lorsqu'elles sont trop abondantes, les ménager lorsqu'on prévoit leur utilité; telle est la partie agricole qui fait le plus d'honneur à M. Douette.

Ainsi, par ses industrieux travaux, la nature a changé de face dans quelques cantons du département de la Haute-Marne, et des lieux, jadis déserts, offrent aujourd'hui le spectacle du bonheur et de la fertilité.

Qu'un homme, tel que M. Richardot, seroit précieux dans notre département; cependant ses talens eussent été perdus pour la Haute-Marne, si les premières autorités n'avoient su l'apprécier et le tirer de l'obscurité dans laquelle il vivoit. Les autorités supérieures ne recueillent donc pas moins de gloire que les savans, lorsque des découvertes utiles, lorsque des améliorations agricoles sont le résultat de l'émulation qu'elles ont excitée, des témoignages d'encouragement qu'elles ont prodigués.

C'est donc aux autorités supérieures qu'il appartient, plus spécialement, de distinguer, de rechercher les hommes utiles; ainsi l'Académie doit se féliciter du choix qu'a fait l'Empereur dans la personne de M. François de Neufchâteau, pour occuper la sénatorerie de la Côte-d'Or.

Est-il un magistrat qui, par ses exemples et ses talens, ait rendu plus de services aux sciences et à l'agriculture? Sans cesse occupé des moyens qui peuvent la faire prospérer, M. de Neufchâteau, dans l'espoir de faciliter les concurrens au prix pro-

posé par la Société d'encouragement de l'industrie nationale, a publié, sur la culture en grand des carottes et des panais, un ouvrage qu'il a fait parvenir à l'Académie.

Ne croyant pas assez étendu le programme de la Société, il a jugé nécessaire de présenter aux fermiers des notions complettes, des exemples nombreux, enfin des renseignemens tels qu'ils fussent instruits de tout ce qu'on a publié sur ces sortes de végétaux depuis 1750.

M. de Neufchâteau paroît pénétré de l'opinion d'Arthur-Young, et pense, comme lui, qu'il n'est pas d'objet d'agriculture qui mérite plus d'attention que celui-là.

On retire double avantage de la culture des carottes; elles sont pour les bestiaux, notamment pour les chevaux une excellente nourriture, et deviennent un moyen de fertilité pour les terres qui resteroient en jachère sans cette sorte de culture. Quelle comparaison à faire pour les produits de chaque année, pour l'accroissement du fonds, entre deux domaines, dont l'un

s'épuise pour nourrir les animaux qui le labourent, tandis que l'autre se bonifie d'une manière progressive, en fournissant une nourriture abondante et saine aux animaux qui le travaillent? Sans doute il est étonnant que ces deux plantes n'épuisent point le sol; seroit-ce parce qu'on les récolte simplement en racines, sans attendre leur fructification? C'est la raison que donne M. de Neufchâteau; et cette raison ne paroît pas invraisemblable, lorsqu'on réfléchit que les blés et tous les végétaux dont l'homme veut avoir ou le grain, ou le fruit, sont ceux qui pompent la substance de tous les élémens, et qui, par leur production complète et développée, appauvrissent la terre.

En publiant cet écrit, cet estimable savant s'est spécialement occupé des fermiers de la sénatorerie de Dijon; il leur a dédié son ouvrage; et si l'un d'entre eux mérite la couronne que doit décerner la Société d'encouragement, il s'engage à lui faire une remise de 300 fr. sur le prix de son bail.

Colbert, dont le nom rappelle de si grands

souvenirs, ce créateur de l'industrie françoise, fut le premier qui sentit l'avantage d'introduire en France les races espagnoles de Mérinos; il voulut délivrer son pays d'un tribut qui, chaque année, nous enlève une partie de notre numéraire; mais, soit ignorance, soit insouciance de la part des cultivateurs, ces races privilégiées ne tardèrent pas à dégénérer, et, dans peu d'années, la Gironde et le Roussillon offrirent à peine quelques traces de cette amélioration.

Daubenton, le premier, revint sur ces essais; par ses soins, les collines de Montbard furent bientôt couvertes de troupeaux espagnols; il observa leurs habitudes, étudia leurs maladies, fit travailler leurs toisons, dont les résultats le disputèrent aux plus beaux louviers; publia ses observations, ses succès, et enfin, détermina le Gouvernement à former un établissement en grand, pour ensuite propager dans les provinces les races espagnoles de Mérinos. C'est ainsi que des propriétaires aisés, des cultivateurs intelligens, ont amélioré leurs troupeaux, et convaincues de ces avantages,

les Académies ; faites pour encourager les arts utiles, décernent des prix à ceux qui s'occupent avec le plus de succès de cette nouvelle branche de commerce.

M. Journu-Aubert, membre du Sénat-Conservateur, vient d'être couronné par l'Académie de Bordeaux, pour avoir, dans le département de la Gironde, le plus contribué à l'amélioration des bêtes à laines, par ses soins, son industrie et l'introduction des béliers Mérinos dans ses propriétés.

La Société de Bordeaux nous a fait parvenir la brochure de M. Journu-Aubert, et les vérités qu'elle renferme sont trop précieuses et trop encourageantes, pour n'en pas faire mention dans les annales de nos travaux.

Qu'on ne croie pas que la race des Mérinos dégénère en France ; M. Journu-Aubert pense, avec les directeurs des établissemens nationaux de Rambouillet et d'Alfort, qu'elle s'améliore par des soins assidus, une bonne nourriture, un régime bien ordonné et constamment suivi ; ce seroit une erreur de croire que les Mérinos sont de complexion plus délicate que

les races communes de France ; aujourd'hui l'expérience a prouvé qu'ils vivent plus long-temps, qu'ils sont plus robustes, et qu'ils résistent mieux aux variations de l'atmosphère, ainsi qu'aux intempéries des saisons.

Enfin, s'il est une circonstance qui puisse augmenter le prix de ces établissemens, c'est la facilité de les faire prospérer sur des sols abandonnés pour cause de stérilité ; tel est l'établissement de M. Marmont dans le département de la Gironde, son terrain n'étoit qu'une plaine de sable, en partie ferrugineux, où nulle végétation spontanée ne distrayoit l'œil du voyageur ; cependant, par une méthode de culture bien entendue, par des alternats de graminées, de légumineuses et de racines élémentaires ; moyennant le parcage en plein air et les engrais souvent retirés de ses étables, il obtient, de cette lande aride, des récoltes admirables, et chaque année il retire de son établissement de Mérinos quarante mille francs, soit en laine, soit en élèves.

L'Académie, dont les regards sont sans cesse tournés vers la prospérité de l'art agri-

cole, désire que de tels avantages soient sentis de la plupart des cultivateurs et les tire de leur état d'insouciance.

Déjà dans notre département l'on compte plusieurs établissemens de Mérinos, et l'on peut connoître, par la leçon de l'expérience, ce qu'on doit attendre de ces établissemens.

Les vignes sont une des principales richesses du département de la Côte-d'Or, et tout écrit qui tend à leur conservation, mérite l'accueil et l'hommage du public; telle est une brochure in-8°., dont le but est de prouver qu'on préserve les vignes des gelées tardives du printemps, en recourant à l'usage de la fumée; cet ouvrage appartient à l'un des membres de cette Académie, et le voile de l'anonyme dont il s'est couvert, nous permet de lui décerner un tribut de reconnoissance, sans blesser sa modestie.

Dans la carrière de l'agriculture, comme dans les sciences de fait, la théorie donne des connoissances, suggère des idées; mais elles ne peuvent devenir fructueuses que par une sage application, et c'est toujours au milieu des productions de la nature

qu'on s'instruit dans l'art le plus difficile, celui de faire une application juste des connoissances acquises, et celui de les perfectionner par l'étude de l'expérience et de l'observation; c'est donc aux personnes instruites, cultivant par elles-mêmes, et non à ces spéculateurs de cabinet, toujours loin de la vérité, parce qu'ils sont loin de la nature, qu'il appartient plus spécialement d'éclairer les Sociétés savantes sur l'état de l'agriculture; c'est par suite de cette vérité, que l'Académie a formé dans son sein un comité de propriétaires-cultivateurs chargé de lui faire connoître l'état actuel de l'art agricole dans ce département, les préjugés à détruire, les découvertes à propager et les nouvelles expériences à tenter.

Une école d'expériences rurales, une pépinière placée dans le chef-lieu du département, dont le but seroit le perfectionnement de diverses espèces d'arbres fruitiers et la propagation d'arbres étrangers; enfin, les moyens de réorganiser les anciens établissemens de haras, sont les principaux objets dont s'occupe le comité;

sans doute il est des magistrats auxquels il suffit de présenter des vues d'utilité publique, pour obtenir leur suffrage et leur assentiment ; puisse ce motif encourager le comité, et nous mettre à même de publier dans peu le résultat de ses travaux.

Si l'Académie s'occupe avec zèle des connoissances agricoles, l'intérêt majeur de ces objets ne lui a pas fait oublier l'utilité des arts économiques.

M. de Beauséjour, ingénieur militaire, nous a fait parvenir un mémoire sur une espèce d'orme propre au département de la Charente inférieure ; l'éloge qu'il nous fait de ses qualités, et l'exposé de ses usages, doivent nous intéresser en faveur de cet arbre ; mais le terme de quarante ans jugé nécessaire pour son parfait accroissement, sera toujours un obstacle à sa culture ; l'homme jouit rarement par l'espoir de l'avenir, c'est dans le présent qu'il cherche ses jouissances, et le Gouvernement seul peut multiplier cet arbre pour nos besoins futurs, en lui donnant la préférence sur d'autres espèces, lors des plantations qu'il

se dispose à faire dans notre département pour border les grandes routes.

Les réflexions qu'a fait naître ce mémoire, ont appelé la sollicitude de l'Académie sur les bois les plus essentiels aux arts, et de ce nombre est une autre espèce d'orme, vulgairement connue sous le nom d'orme tortillard; ses fibres tortueuses se tiennent les unes aux autres, et présentent, en tous sens, une résistance égale; de sorte que les ouvrages fabriqués avec ce bois, peuvent être impunément forcés sans qu'on craigne de les fendre ou de les rompre.

Le prix particulier qu'on attache aux pierres gravées, a souvent fait désirer la découverte d'une matière susceptible d'un travail facile, et dont l'éclat pût répondre à la solidité.

Sans doute les pâtes de verre, et celles qu'on appelle de Wudgwood, sont très précieuses; mais on ne retrouve pas, dans leur empreinte, la netteté de l'original, et il se perd quelque chose du génie de l'artiste.

Une substance sur laquelle on pourroit graver des camées, seroit préférable à

toutes ces empreintes ; c'est donc avec intérêt qu'on doit apprendre que des expériences ont été nouvellement faites avec la stéatite, et qu'elles ont obtenu un succès complet ; ces expériences ont été recueillies et décrites par M. Charles d'Alberg, électeur archi-chancelier de l'empire, qui consacre à l'étude des sciences et des arts le peu d'instans qu'il dérobe aux affaires. Son mémoire a été lu à l'Académie des Sciences utiles d'Erfurt, et la traduction de ce mémoire, écrit en allemand, après avoir été présentée à l'Académie, a été publiée dans le journal des mines par M. Leschevin, membre résidant.

Le grand avantage de la stéatite consiste dans son peu de dureté qui lui donne l'avantage de se tailler, de se tourner facilement, tandis que, soumise à l'action du feu, cette même substance devient dure, au point de produire des étincelles avec le briquet, et d'user les meilleurs limes. La stéatite passée au feu, peut être colorée par l'intermède des huiles, de l'alkool, des acides et des alkalis.

Chaque jour nous voyons les arts hydrau-

liques faire de nouveaux progrès ; on peut en juger par les travaux récemment faits dans l'art de la navigation, par les écluses nouvellement construites ; ici tout atteste l'empire de l'homme sur l'élément le plus difficile à maîtriser ; par-tout il s'est rendu maître des obstacles, par-tout son génie a su triompher de l'impétuosité des eaux, de la difficulté d'arrêter leur cours et de leur résistance contre une ascension plus élevée que le point de leur départ.

M. Antoine, ex-ingénieur, membre résidant de cette Académie, vient de publier une brochure sur la nécessité et les moyens de propager promptement les travaux hydrauliques dans l'Empire françois ; l'impression de cette brochure dans les nos, 404 et 405 du journal des monumens et arts, nous dispense d'en faire l'analyse.

Mais l'Académie saisit cette occasion avec joie, pour donner à M. Antoine un témoignage de son estime et de son attachement ; les glaces de l'âge n'ont pas éteint chez lui l'amour de l'étude ; et il est beau de voir un vieillard consacrer, jusqu'à ses derniers instans, à l'utilité de

son pays, au désir de perfectionner son art.

M. Regnier est peut-être un de ceux qui ont le mieux servi les arts méchaniques, par le génie de ses diverses inventions; la dernière qu'il a fait parvenir à l'Académie, est un instrument dont l'usage est d'indiquer la différence qui existe entre la température de l'atmosphère, et celle de la terre à différentes profondeurs; il est aisé de sentir tout le prix de cet instrument, (que M. Regnier nomme thermomètre à piquet,) soit pour régler la chaleur des couches, et connoître le degré de chaleur le plus convenable aux différens légumes qui exigent des soins particuliers, soit pour s'assurer du rapport de température entre les terres froides et celles qu'on regarde communément comme les plus productives.

Les travaux de l'Académie, dans la partie des belles-lettres, se bornent aux objets suivans:

M. Maret nous a lu, dans une de nos séances particulières, une traduction en vers d'un morceau de Catulle, sur l'abandon d'Ariane dans l'isle de Naxos.

Nous avons reçu de M. Petitot, associé non résidant, l'éloge manuscrit de Laharpe.

Cet éloge, d'une logique profonde et d'un style pur, sera lu avec plaisir des hommes de goût, et mérite les suffrages des littérateurs distingués.

M. Toussaint Lardillon a fait hommage à l'Académie, d'un ouvrage tendant à rectifier quelques-unes des remarques présentées par M. de Wailly; cet ouvrage est actuellement imprimé, et chacun peut apprécier des observations que l'Académie a jugées conformes aux principes de la langue françoise. On ne sauroit trop chercher les moyens d'amener à sa plus grande pureté cette langue devenue presque universelle, et si préconisée par les étrangers, entr'autres par M. Schwab, dont l'immortel ouvrage éternisera l'empire de la langue françoise sur toutes celles de l'Europe.

L'Académie a reçu d'autres ouvrages dont elle a cru ne devoir pas faire mention; elle espère que leurs auteurs ne se formaliseront pas de ce silence, et qu'ils n'abandonneront point une carrière qu'on

ne parcourt pas toujours avec le même succès.

Qui doute qu'il ne soit avantageux pour les sciences, que les Académies correspondent entre elles et s'éclairent mutuellement, par leurs écrits, leurs découvertes et leurs observations?

La Société d'émulation de Nancy est une de celles qui ont publié le plus d'ouvrages intéressans, dans les sciences et les lettres; la première, en France, elle a répandu des lauriers sur la tombe du Théocrite de la Suisse.

Tandis que Viéland chantoit les graces pour les remercier des charmes qu'elles répandoient sur ses écrits, Gessner célébroit, dans ses vers, les bords rians de la Lima, les vallées et les sites agrestes qui entourent la ville de Zurich; il ne crut dignes de ses pinceaux que les scènes douces de la nature; son esprit fécond dédaigna ces grandes scènes, qui étonnent et confondent l'imagination; promenant ses pas dans la vallée des bergers, il n'atteignit point ces pics majestueux où les idées s'agrandissent avec l'horizon; un verd gazon, une ca-

bane champêtre, le bonheur domestique, la piété filiale, la tendresse paternelle, le sentiment d'amour dans toute sa pureté, occupèrent seuls ses pinceaux; et si quelquefois il s'écarte de ce style simple et gracieux, quelles que soient alors la force et la vivacité de ses descriptions, on leur préfère encore les amours de Daphné et la piété filiale de Mirtil et Chloé.

La correspondance avec les associés non résidans présente quelques discussions d'histoire naturelle et de médecine; chaque jour cette correspondance devient plus étendue et plus utile par les hommes de mérite, que l'Académie s'empresse d'associer à ses travaux.

Elle a reçu, dans le cours de l'an 12, associés non résidans, Messieurs MARET, secrétaire d'État, membre de l'Institut; Vivant DENON, membre de l'Institut national, de la Légion d'honneur, directeur-général du Musée-Napoléon, de la monnoie des médailles, etc.; MILLIN, membre de l'Institut national, professeur d'antiquités à Paris; LAVALLÉE, chef de la 5e. division de la grande Chancellerie de la Légion

d'honneur, membre de l'Académie royale des sciences de Gottingue, de celles de Rome, Nancy, etc.; DARU, tribun, commandant de la Légion d'honneur; VANMONS, chymiste à Bruxelles; RIOUFFE, préfet de la Côte-d'Or; PETITOT, littérateur, résidant à Paris; MARET, préfet du Loiret; et LE BARBIER aîné.

Ses nouveaux membres correspondans sont Messieurs REGNIER, conservateur du Dépôt central de l'artillerie à Paris; Toussaint LARDILLON, auteur de quelques réflexions sur les principes de la grammaire françoise.

Nous terminerons ici le compte rendu de l'Académie pour les travaux de l'an 12; sans doute elle regrette de ne pouvoir offrir quelques-unes de ces grandes vérités qui font marcher la science à pas de géant; mais au moins elle peut se flatter d'avoir employé tous ses efforts pour propager le goût des connoissances; il ne lui manquoit donc, pour avoir mérité l'indulgence des savans, que la satisfaction d'avoir développé l'énergie de la science par un sujet de prix, dont la solution pût conduire à la

connoissance du sort des générations futures, et à l'établissement certain des bases de l'hygiène publique et privée; telle est le but de la question que l'Académie a proposée pour sujet du prix de l'an 12, et dont la rédaction est ainsi conçue:

« Les fièvres catarrales deviennent au-
« jourd'hui plus fréquentes qu'elles ne l'ont
« jamais été.

« Les fièvres inflammatoires deviennent
« extrêmement rares.

« Les fièvres bilieuses sont moins com-
« munes.

« Déterminer quelles sont les causes qui
« ont pu donner lieu à ces révolutions dans
« nos climats et nos tempéramens. »

Grand nombre de mémoires nous sont parvenus sur cette question; trois ont obtenu les éloges de l'Académie; mais il en est un sur-tout, qui a plus spécialement fixé ses suffrages et mérité son attention.

L'auteur a divisé son ouvrage en trois sections; il s'occupe, dans la première, de l'examen des symptômes qui caractérisent les fièvres inflammatoires, bilieuses et catarrales; il nous fait connoître, en observa-

teur éclairé, les diverses modifications qu'elles peuvent éprouver, et donne à penser que la fièvre, dans ces trois genres, n'est autre chose que le résultat de la réaction sur toute l'économie de l'irritabilité augmentée dans certains organes.

La seconde partie de cet ouvrage traite des causes qui doivent jouer un rôle dans le développement de ces maladies; tels sont, par exemple, les tempéramens, les passions, l'âge, les veilles, le climat et les maladies antécédentes.

Nous regrettons de ne pouvoir suivre l'auteur dans l'exposé de ces diverses causes: les idées saines qu'il nous donne sur les tempéramens, en les basant sur des données certaines; savoir, sur la prédominance des fluides blancs ou rouges, sur la force ou l'atonie du système musculaire; enfin, sur l'état de susceptibilité nerveuse, seront accueillies de tous les bons médecins.

Il résulte de tous ces détails, que la force musculaire dispose aux fièvres inflammatoires, la mobilité aux bilieuses, la foiblesse sur tout, unie à la lenteur, aux catarrales, ou pituiteuses-gastriques.

Sans doute il étoit réservé à celui qui sait si bien étudier la nature, de nous tracer le caractère physionomique qui indique le plus de disposition à telle ou telle sorte de fièvre.

Ainsi, par exemple, un corps fort et musclé, un embonpoint plus ou moins pléthorique, une figure rosée, ouverte, un caractère franc, vif, laborieux, présagent de grandes dispositions aux maladies inflammatoires.

La dernière partie de cet écrit, dans laquelle l'auteur s'occupe des circonstances qui ont déterminé successivement le développement et la coïncidence des différentes causes, n'est pas moins intéressante que les deux premières.

L'auteur nous dépeint avec force les moyens en usage chez les anciens, et surtout chez les Grecs, pour acquérir de la force et de la vigueur.

Alors, on considéroit les exercices du gymnase comme le spécifique de la santé, l'école de la guerre et l'entrée du temple de la gloire; la ville honorée de l'athléte victorieux le recevoit en triomphe dans ses murs, et l'on a vu les vainqueurs de

l'arène, aujourd'hui ignorés, mis au-dessus de ceux de Salamine et de Marathon.

Des causes de vigueur et de santé entourèrent également le berceau de l'empire romain.

C'est en suivant progressivement les mœurs, les usages et les institutions des anciens ; c'est en faisant marcher leurs forces avec leurs exercices publics et militaires ; le dépérissement de cet état de vigueur avec l'empire du luxe et de la mollesse ; c'est ainsi que l'auteur arrive au onzième siècle, qu'on doit regarder comme l'époque de la prédominance catarrale ou muqueuse : tous les événemens qui, depuis cet instant, ont modifié nos tempéramens et notre organisation ; tous les agens extérieurs qui n'ont pas exercé sur eux une moindre influence, sont ici rappelés, et liant ainsi les faits avec l'étude de la nature, il termine son mémoire par cette judicieuse conclusion : « Que la nature et l'organisation de l'homme n'ont jamais changé ; que les maladies dont il est affecté tiennent essentiellement à son tempérament, au climat, aux mœurs, et que le tempérament lui-même n'est que le résultat des deux

dernières causes sur les générations successives. »

Ce mémoire eût parfaitement rempli les vues de la Société, si l'auteur se fût occupé davantage des épidémies, et s'il eût fait coïncider leur marche avec le genre catarral, comme il l'a fait découler des changemens survenus dans nos climats, nos mœurs et nos institutions, et c'est par cette raison que l'Académie lui décerne seulement une médaille par forme d'encouragement de la valeur du prix (1).

Même mode de Gouvernement, mêmes mœurs, mêmes usages, même éducation nationale et domestique, même climat, même atmosphère, donneroient donc à nos corps cet état de force et de vigueur qu'on admiroit chez les Grecs et les Romains.

Sans doute pour combattre cette prédominance muqueuse, ce seroit folie que de proposer le changement de nos institutions et le retour à celles de nos pères.

---

(1) L'auteur de ce mémoire est M. Gaillard, docteur-médecin de l'hospice national des incurables de Poitiers, secrétaire perpétuel de la Société d'agriculture de la Vienne, etc.

La marche de l'esprit humain, dans le perfectionnement de nos connoissances, ne peut point rétrograder, et les constitutions comme les mœurs, sont toujours le résultat de celles-ci; mais n'est-il pas des moyens d'entraver les efforts de la prédominance muqueuse? ne peut-on pas diminuer les effets de ces causes tempéramentales, qui accélèrent en nous la susceptibilité catarrale? Cette nouvelle question mérite l'examen des médecins éclairés, et la solution s'en trouvera, peut-être, dans une hygiène publique et privée, appliquable à notre forme de gouvernement, nos institutions et nos mœurs; dans une hygiène différemment modifiée, selon les diverses sortes de tempéramens et les systêmes qui les dominent.

Les deux autres mémoires qui ont mérité l'attention de l'Académie, sont loin d'avoir atteint la perfection de celui dont nous venons de donner l'analyse; cependant, on ne peut se dissimuler qu'ils font honneur à ceux qui les ont conçus.

Le n°. 3 est riche en érudition, ses idées sont saines et conformes aux principes de la

vraie médecine (1) : l'autre mémoire, désigné n°. 5 (2), s'occupe plus de physique, que de médecine ; mais il est rempli de recherches curieuses et de faits nombreux, relevés par un style élégant et pur ; ces motifs ont déterminé l'Académie à décider, qu'il seroit fait mention honorable de ces deux mémoires.

Sans doute la question qu'elle propose pour sujet du prix de l'an 13, ne jouera pas un rôle aussi brillant dans les annales des sciences ; mais elle ne doit pas être d'un moindre intérêt pour ce Département.

Il paroît que la culture de la vigne et la manipulation des vins, entrent pour beaucoup dans leur qualité ; beaucoup de vins seroient meilleurs s'ils étoient mieux préparés ; l'incertitude dans l'art de la manipulation, la difficulté d'établir et de prouver la meilleure méthode, ont créé presqu'autant de procédés qu'il existe de communes, ou du moins de cantons vignobles ;

---

(1) Ce mémoire est de M. Lafont-Gouzi, docteur en médecine à Toulouse.

(2) L'auteur est M. Canolle, docteur en médecine à Poitiers.

il est donc important de connoître le meilleur de ces procédés, ou de ne laisser subsister que ceux rendus nécessaires, par les différences qui naissent de la qualité des raisins, de la nature des terroirs et de la diversité de leur exposition.

Aussi pénétrée des avantages de ces connoissances agricoles, que du désir d'être utile au Département de la Côte-d'Or, l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, propose, pour sujet d'un prix à décerner dans le premier sémestre de l'an 14, la question suivante, dont la rédaction est ainsi conçue :

« Quelles sont les méthodes de cultiver « la vigne et de faire le vin, dans les vi- « gnobles renommés des Départemens de « la Côte-d'Or et de Saône et Loire? com- « parer ces méthodes, exposer les motifs « de leurs différences, faire connoître leurs « avantages et les améliorations dont elles « sont susceptibles. »

Le prix consistera en une médaille d'or de la valeur de 300 fr. Les ouvrages doivent être remis au secrétaire avant le 1er. frimaire an 14.

La mémoire du célébre Daubenton, no-

tre collégue et notre compatriote, étoit trop chère à l'Académie, pour ne pas solliciter à sa louange un tribut de respect et d'admiration; dans la même séance, il sera donné une médaille d'or à celui qui aura le mieux célébré ses travaux et ses talens, sa gloire et son génie.

Des questions d'un intérêt général, des sujets de prix dont la solution peut influer sur la prospérité de ce Département, des travaux dans les sciences physiques et mathématiques, dans les sciences morales et politiques, dans les arts et les lettres, des correspondances suivies avec les Sociétés savantes, des découvertes récentes, enrichies de quelques faits nouveaux; tous ces objets, ont formé, pendant le cours de l'an 12, le sujet de nos veilles et de nos méditations; sans doute nous croirions quelque prix à nos travaux, si les savans daignoient en accepter l'hommage; et s'il est pour nous une récompense, c'est l'espérance de pouvoir contribuer à l'accroissement des connoissances humaines; c'est l'espérance, non moins flatteuse, de pouvoir obtenir les suffrages de nos concitoyens et de mériter leur estime. . . . .

NOTICES HISTORIQUES

Sur MM. Pazumot, Gautherot, Monnier et Vionnois, rédigées par le Secrétaire, et lues à la séance publique du 1er. germinal an 13.

Il est du devoir des Académies de jeter quelques fleurs sur la tombe de ceux qui les ont honorées de leurs veilles et de leurs travaux; convaincue de cette vérité, et pénétrée du sentiment de la reconnoissance, l'Académie parlera, avec éloge, des ouvrages de MM. Pazumot, Gautherot, Monnier et Vionnois, de leurs droits à l'estime publique, et des services essentiels qu'ils ont rendus à leur pays, aux sciences ou aux arts, pendant le cours de leur existence.

François Pazumot, natif de Beaune, fit ses premières études dans la ville d'Auxerre ; il y professa la science de la physique avec zèle et distinction. Témoins de ses succès et de son goût pour l'étude, MM. Lebeuf et Lacurne-Sainte-Palaye l'honorèrent de leur amitié ; ils l'admirent à leurs entretiens, excitèrent son émulation, et lui inspirèrent du goût pour l'étude des monumens antiques.

Bientôt tous ses momens furent consacrés à cette partie de l'histoire, si intéressante par les grands souvenirs qui l'accompagnent, et par l'idée qu'elle nous laisse du génie des anciens, de leurs mœurs et de leurs usages.

Le Mercure de France et le Journal de Verdun publièrent ses premiers écrits ; on y remarque entr'autres une dissertation sur le retranchement gaulois, situé près d'Avalon, et connu sous le nom du camp des Alleux.

M. de Caylus avoit regardé ce camp comme un ouvrage des Romains ; cette opinion fut rectifiée par M. Pazumot ; M. de Caylus reconnut son erreur, et lui-même

il s'empressa de dissuader le public, en faisant imprimer l'opinion de M. Pazumot dans le sixième volume de ses antiquités.

Entraînés par les suggestions de l'amour propre, d'autres savans eussent employé l'arme du sophisme pour soutenir leur opinion, et c'est ainsi que se sont élevées des discussions orageuses, des débats interminables, qui souvent nous laissent dans l'incertitude, et nous empêchent de discerner les vrais progrès des sciences. Qu'il leur est donc avantageux d'être cultivées par des hommes qui sont étrangers au sentiment de l'amour propre, et qui ne voient dans leur étude qu'un moyen de perfectionner les connoissances humaines, de soulager l'humanité et de servir leur pays.

En 1765 M. Pazumot consigna, dans un volume in-12, quelques réflexions sur la direction de plusieurs voies romaines, et sur l'emplacement ou la topographie des anciennes villes de Chora, de Bandritum et de Gergovia. Cet écrit est un de ceux qui font le plus d'honneur à M. Pazumot.

Les porte-feuilles de l'Académie de Dijon, ses mémoires et ses sémestres, sont

enrichis de ses ouvrages et de ses dissertations.

Le second volume des mémoires de l'Académie nous donne sa description du camp romain de Flogny-sur-l'Armençon, à trois lieues de Tonnère.

Ce camp fut tracé par les Romains, lors de la conquête des Gaules ; il étoit un de ceux qu'on appeloit *Stativa*, et ne pouvoit contenir qu'une légion.

On remarque dans les nouveaux sémestres de l'Académie ses observations sur l'histoire naturelle, faites dans la traversée de l'ancienne province de Bourgogne depuis Auxerre jusqu'à Chalon.

M. Pazumot termine ces observations en nous faisant connoître la cause qui rend les montagnes de Suisse visibles aux approches de la pluie.

On lira sans doute avec intérêt la description de ce phénomène, qui, si souvent, se retrace à nos yeux, et dont l'explication ne paroît pas moins ingénieuse que satisfaisante.

Les vents du sud-ouest et du sud-sud-ouest sont ordinairement les précurseurs de

la pluie ; ces vents réfroidissent les couches supérieures de l'atmosphère, et conséquemment détruisent l'équilibre dans l'air ; dès-lors les couches inférieures deviennent plus chaudes, les vapeurs aqueuses plus raréfiées, elles arrivent enfin à un état de parfaite dissolution ; de sorte qu'il n'existe plus d'objets intermédiaires entre ces montagnes et les rayons visuels.

Plusieurs auteurs s'étoient occupés des grottes d'Arcy-sur-Cure, distantes d'Auxerre de six lieues et demie ; mais leurs descriptions étoient différentes ; il s'agissoit de connoître la vérité, et de savoir ce qu'elles contenoient d'inexact et d'exagéré ; cette tâche sembloit réservée à la sagacité de M. Pazumot ; il pénétra dans ces souterrains, dessina leur coupe, leva leur plan, joignit à ses dessins des descriptions exactes, des explications ingénieuses, fit disparoître le prestige de ces lieux, jadis si merveilleux, et l'homme éclairé ne vit plus dans ces grottes que des excavations produites par des affaissemens de couches intérieures.

On trouve encore dans les archives de l'Académie un long et savant mémoire de

cet antiquaire, sur trente-six portions de chemins antiques qui traversent l'ancienne Bourgogne en différens endroits, et conduisent à ses principales villes.

Une vaste érudition, une critique judicieuse, une grande exactitude dans les calculs géographiques, caractérisent cet écrit.

Enfin, si M. Pazumot avoit besoin d'autres titres pour mériter l'estime du public et la reconnoissance de son pays, nous pourrions encore citer la bibliothèque historique, dont il fut un des plus zélés collaborateurs.

M. Pazumot vivoit loin de nous, et nous regrettons de n'avoir pu apprécier ses qualités sociales comme ses travaux et ses talens.

Ses liaisons intimes avec MM. Michault, Maret, Guyton, Boullemier et Legouz-Gerland, sont une preuve qu'il savoit choisir ses amis, et qu'il recherchoit en eux autant ce caractère de bienfaisance qui ennoblit l'âme, que le goût des sciences qui l'élève et l'embellit.

Appelé à Beaune pour des affaires personnelles, M. Pazumot fut attaqué d'une

fièvre maligne, à laquelle il succomba.

Ses talens, comme géographe, sa vaste érudition, comme antiquaire, ses connoissances, comme naturaliste, recommandent sa mémoire à la postérité, et nous invitent à donner à sa tombe des témoignages d'estime et de regrets.

Nicolas Gautherot, membre de l'Athénée des arts, de la Société académique des sciences, de celle des inventions et découvertes, et de l'Académie des sciences, lettres et arts de Dijon, nacquit à Is-sur-Tille en 1753.

Dans le cours de ses premières années, M. Gautherot s'occupa spécialement de l'étude des sciences physiques et mathématiques; fixé dans la capitale, il suivit avec zèle les cours qui traitent de ces objets, et gagna, par son application à l'étude, par son désir de s'instruire, l'amitié de l'abbé Marie, successeur du célébre abbé Lacaille, et celle de M. Sage, professeur de minéralogie; d'autres liaisons avec des savans non moins distingués, attestèrent son goût pour les sciences et ses heureuses dispositions.

Si les expériences utiles à l'humanité ne peuvent être exposées à l'oubli, on se rappellera sans doute avec intérêt l'expérience du corset de liège ou scaphandre.

Soutenus verticalement par ces corsets, MM. de la Chapelle, Gautherot et deux autres personnes, parcoururent plusieurs fois, sur la Seine, la distance du pont-neuf au pont-royal.

L'esprit d'indépendance est ordinairement le partage de ceux qui cultivent les sciences. Seroit-ce parce que leur étude ennoblit l'ame et lui fait rejeter, avec mépris, tout ce qui peut l'humilier ou l'asservir? Seroit-ce parce que le savant trouve son bonheur dans la gloire de l'étude, et qu'il ne faut, pour satisfaire cette passion, ni l'amour des richesses, source de tant de maux, ni cet appareil de luxe qui n'en impose qu'à la sottise et à l'ignorance? Quelqu'en soit la cause, M. Gautherot demeura constamment fidelle à ces maximes, et refusa les places qui lui furent offertes; mais ami zélé des sciences et des arts, notre collégue ne négligea jamais aucune occasion de s'instruire, et partit

pour la Suisse avec un Anglois, qui le rechercha pour la variété de ses connoissances et l'agrément de son caractère.

A son retour de Suisse, le public commença de jouir du fruit de ses veilles et de ses travaux.

En l'an 6, M. Gautherot fit hommage à l'institut de deux mémoires sur l'électricité. L'année suivante, il lui dédia une dissertation sur l'acoustique; le rapport en fut fait par M. Lagrange, qui reconnut dans cet ouvrage des idées neuves et savantes.

M. Rouhié son beau-frère nous a fait parvenir, l'an dernier, deux de ses écrits sur le fluide galvanique, dont nous avons donné une idée dans le compte rendu.

Après la mort de ses proches, M. Gautherot parut ne plus tenir à la vie que par son amour pour les arts et les sciences; elles étoient l'objet de toutes ses pensées, l'occupation de tous ses instans : jamais on ne porta plus loin que lui l'enthousiasme des sciences et l'entier oubli de soi-même; il ne craignit pas de faire, sur sa personne, diverses expériences, et dans l'espace de

vingt-quatre heures, il respira une quantité considérable de gaz oxigène.

Non moins distrait que ce fameux théologien suisse, dont nous parle Zimmermann, et qui, appliqué à l'étude, ne s'apperçut pas du tonnère qui tomboit dans sa chambre; Gautherot, l'esprit occupé d'une nouvelle expérience, se heurta contre une charrette, et reçut un coup dont les suites furent mortelles.

Telle fut la fin de cet estimable savant, qui emporte dans la tombe nos regrets et notre affection.

Ceux qui aiment à trouver, dans l'ami des sciences, un homme paisible et modeste, un savant qui les cultive, plutôt pour accélérer leurs progrès et servir son pays, que pour courir la carrière de la gloire ou satisfaire son ambition, honoreront sans doute sa mémoire de sentimens d'estime et de respect.

L'attachement de M. Gautherot à notre Société, sa naissance dans notre département, réclamoient de nous un témoignage solennel d'estime et de reconnoissance; ce témoignage, nos cœurs nous l'ont dicté,

et nous n'avons fait qu'exprimer ses sentimens et ses regrets.

Monnier, membre de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, nacquit à Besançon le 11 octobre 1733, et mourut à Dijon le 8 ventôse an 12.

Son penchant pour les arts se manifesta dès l'âge le plus tendre. Semblable au fameux Mantegna, qui, au lieu de veiller à la garde de son troupeau, s'amusoit à le dessiner, semblable à cet habile peintre, Monnier fut, comme lui, l'élève de la nature : ses heureuses dispositions décidèrent seules du choix de son état, et Monnier se livra sans réserve à cette profession qui transmet, jusqu'à la postérité la plus reculée, les connoissances que nous avons acquises ; tel est l'art de la gravure, le temps même respectant ses ouvrages, semble l'avoir pris pour confident de ses secrets ; et lorsqu'il n'existe autour de nous, aucun monument des empires les plus florissans, aucun indice des règnes les plus brillans, les entrailles de la terre recèlent encore des médailles qui nous indiquent la chûte

de ces empires, et nous annoncent l'existence de leurs rois.

Si l'on veut se convaincre des talens de Monnier, il faut examiner la carte de la flore de Bourgogne, les planches géographiques de Pourcher, les antiquités de Legouz-Gerland, les gravures des œuvres de Salluste.

Dans la carte botanique, la vue se repose avec plaisir sur le frontispice représentant Zéphire qui caresse Flore.

Combien de force, de vérité et d'expression n'a-t-il pas mis dans les planches qui décorent les œuvres de Salluste!

Ses derniers travaux sur tout sont autant de chef-d'œuvres; nous citerons entr'autres les sceaux des préfectures de la Seine et de la Côte-d'Or, et nous parlerons avec reconnoissance du cachet destiné pour l'Académie de Dijon.

Tels sont ses titres à la gloire: ses droits à l'estime publique, nous les puiserons dans sa vie privée, et dans l'examen de ses vertus sociales.

Bien différent de ceux qui ne voient dans leurs talens que des moyens d'acquérir des

richesses et du crédit, Monnier ne s'occupa de son art que pour satisfaire son goût et servir son pays.

O noble désintéressement ! combien tu relèves les talens de l'artiste distingué ; tu ne laisses voir en lui que le plaisir d'être utile, et ses services deviennent autant de bienfaits !

Chérir ses enfans, servir ses amis, secourir les malheureux, furent en tout temps les plus douces affections de Monnier, comme ses premières jouissances.

On peut donc dire de cet artiste, qu'il fut l'ami de son pays et l'honneur de son art.

L'hommage qu'en ce jour nous rendons à sa cendre, le tribut de louanges et d'estime que nous payons à sa mémoire, sont donc bien justement mérités.

L'Académie se félicite d'avoir rempli un devoir si honorable ; elle espère que tous les artistes applaudiront aux talens distingués de Louis-Gabriël Monnier, et qu'un concert unanime de louanges et de regrets, transmettra à nos arrières-neveux, la simplicité de ses mœurs et la supériorité de son burin.

Philippe Vionnois naquit à Dijon en 1764. Cet artiste eût été perdu pour la partie des ponts et chaussées, si un goût bien prononcé pour les arts ne lui eût révélé l'étendue de ses moyens, et ne lui eût donné le courage de surmonter les obstacles que ses parens apportèrent à son désir de s'instruire.

Ce fut contre leur gré et presqu'en secret, qu'il apprit l'art du dessin.

Témoin de son zèle et de son aptitude, M. Jolivet conçut de l'intérêt pour ce jeune artiste, il lui enseigna l'architecture et le fit nommer dessinateur des États; cette place le fit connoître de M. Gauthey, alors ingénieur en chef des États de Bourgogne. Il s'apperçut bientôt qu'il pouvoit tirer un parti plus avantageux de ses heureuses dispositions, et dans cet espoir, il l'appela au canal du Charolois; ce témoignage de confiance encouragea M. Vionnois; il fit de nouveaux efforts pour mériter l'estime de ses chefs, et dans la construction de l'écluse de Digoin, qui donne dans la Loire, cet artiste développa des talens qui justifièrent leurs espérances, et confirmèrent son mérite.

M. Pourcher, dont les arts ont long-temps pleuré la perte, étoit à la tête de ce canal.

En 1778, après son décès, M. Vionnois fut nommé à cette place, qu'il conserva jusqu'en 1792. Ce fut à cette époque qu'on lui donna les fonctions d'ingénieur du canal de Dijon à Saint-Jean-de-Lône. Mais des événemens politiques rendirent ses talens inutiles et laissèrent à M. Vionnois des momens de loisir, qui furent consacrés à l'étude de son art.

L'influence des canaux sur la prospérité des états, ne pouvoit échapper à celui qui venoit de conquérir l'Égypte, ce pays autrefois si renommé par la culture des sciences, l'étendue de son commerce et la beauté de ses canaux.

Il fut donc décidé qu'on reprendroit les travaux de Picardie; M. Vionnois fut chargé du soin d'examiner quel étoit le meilleur projet de celui de M. Vick ou de M. Laurent.

Après de grands travaux, après nombre de plans levés et dessinés, l'opinion de M. Vionnois fut d'adopter le projet de M. Vick; le Gouvernement accueillit cette

idée, et de suite des ordres furent donnés pour commencer le canal de St.-Quentin.

C'est ici le moment de publier que son zèle infatigable suffisoit à tout, et tandis que M. Vionnois dirigeoit les travaux de St.-Quentin, il s'occupoit de lever les plans du canal de Bruxelles à Charleroy, qui doit joindre la Somme à l'Escaut.

Tant de zèle ne put être arrêté que par une maladie grave, d'une longue convalescence; mais toujours étranger à lui-même, lorsqu'il s'agissoit des devoirs de son état, instruit que le Premier Consul étoit à Bruxelles, M. Vionnois part pour cette ville, et se hâte de lui présenter ses projets et ses plans sur le canal de Charleroy; au retour de son voyage, trop foible encore pour supporter de telles fatigues, M. Vionnois fit une rechute, et périt au commencement de l'an 11.

Nous pleurons en lui un collégue estimable, dont le souvenir nous sera toujours cher; la douceur de son caractère, l'aménité de ses mœurs, son extrême probité, l'absence de toute prétention, le firent rechercher de ceux qui aiment le talent

modeste, et chérir de tous ceux qui le connurent.

Mort au service de sa patrie, mort de ses travaux, il emporta dans la tombe cette idée rassurante que le Gouvernement reconnoîtroit dans ses enfans, les services essentiels qu'il lui avoit rendus.

Ce seroit un acte d'équité nationale, ce seroit un motif de zèle et d'encouragement pour les fonctionnaires qui consacrent leur existence entière à la gloire de leur pays.

Que n'avons-nous assez de crédit pour implorer, en faveur de ces infortunés, la bienveillance du Gouvernement! Qui plus qu'eux a des droits à la munificence nationale!

Vionnois vécut pour son pays et s'occupa de le servir, sans jamais songer à s'enrichir; trop de zèle dans l'exercice de ses fonctions, fut la cause de sa perte, et Vionnois, en mourant, ne laissa d'autre patrimoine à ses enfans, qu'un bel exemple à suivre, des talens à imiter, des vertus à égaler.

Il a été lu à cette séance d'autres morceaux dont nous ne pouvons pas rendre compte, parce que les auteurs n'ont pas communiqué leurs manuscrits.

M. Morland a présenté quelques réflexions sur la douleur et le plaisir.

M. Maret a fait lecture d'une traduction en vers d'un morceau de Catulle, intitulé : Ariane abandonnée dans l'isle de Naxos.

La séance a été terminée par une dissertation de M. Brenet, sur la maladie épidémique qui désola Dijon, dans les derniers mois de l'an 12.



